

## **COMPTE-RENDU DU 3 Juillet 2020**

**PRESENTS** :Marie-Line GIRONDE, Jacques PIERROT, Jean PUY, Savinien DANTAN, Marie-Laure GIRONDE, Didier LAMBERT, Jérôme MAILLARD, Marie-Christine PRUNIER, Michaël PANO, Jean-Louis RAES, Alain RENOULD.

Marie Laure GIRONDE est secrétaire de séance

### **1° Informations**

Marie Line GIRONDE, maire, informe le conseil que le contrat de Mélanie BRANCOURT, secrétaire remplaçante, ayant pris fin, du fait que Maryse SIMONIN, secrétaire titulaire du poste mais en arrêt longue maladie, a fait valoir ses droits à la retraite à partir du 1<sup>er</sup> juillet, Mélanie BRANCOURT nous a quittés.

Elle informe également le conseil des difficultés en ce début de mandat du fait de beaucoup de choses pas faites ou mal faites, avec des implications financières importantes. Tout est fait pour revenir à une situation saine.

### **2° Faire appel au service intérimaire proposé par le Centre de Gestion de la Marne pour le recrutement d'un agent contractuel pour assurer les fonctions de secrétaire de mairie**

Marie Line GIRONDE, maire, fait part à l'assemblée de l'existence d'un service « Intérim Territorial » proposé par le Centre de gestion de la Marne.

Elle rappelle que par son intermédiaire des agents contractuels peuvent être recrutés par le Centre de gestion de la Marne en vue de leur mise à disposition dans les collectivités dans les trois cas suivants :

- Soit, pour assurer une mission correspondant à un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité (article 3 de la loi n°84-53 du 26/01/1984)
- Soit, pour assurer le remplacement temporaire de fonctionnaire ou d'agent contractuel (article 3-1 de la loi n°84-53 du 26/01/1984)
- Soit, pour occuper un emploi vacant ne pouvant être pourvu immédiatement dans les conditions statutaires (article 3-2 de la loi n°84-53 du 26/01/1984)

Mme Maire présente la convention type à partir de laquelle les demandes de mise à disposition de personnel à titre onéreux pourront être adressées au Centre de gestion de la Marne.

Elle précise que la signature d'une convention est sans engagement pour la collectivité. Il n'y a facturation qu'à partir du jour où il sera demandé la mise à disposition d'un agent pour une mission.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents émet un avis favorable de principe pour le recours au service intérim proposé par le Centre de gestion de la Marne.

### **3°Vote des taxes**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de fixer comme suit les taux d'imposition 2020 :

- foncier bâti : 4,13 %
- foncier non bâti : 7,64 %

#### **4° Questions diverses**

**Notre agent d'entretien bâtiment espace vert est en arrêt maladie**, pour l'instant jusqu'au 30 juillet mais qui sera très certainement prolongé.

La discussion est ouverte pour trouver une solution à son absence :

- prendre un prestataire pour la tonte et assurer l'arrosage des fleurs par des conseillers
- prendre une personne du village en cumul emploi retraite

#### **Rénovation d'électricité dans l'église**

Depuis plusieurs mois, il n'y a plus d'électricité dans l'église et l'installation est complètement vétuste. Des devis ont été établis par deux entreprises.

COTELEC pour un montant de 17 700€

HAEZEBROUCK (qui assure l'entretien de l'horloge et des cloches) : 12 700 €

Au vu de l'urgence de faire les travaux, il ne sera pas cherché à obtenir de subvention.

A l'unanimité, le conseil choisit l'entreprise HAEZEBROUCK pour réaliser ces travaux.

#### **Location de l'ancien presbytère**

Les locataires actuels quittent le logement au 1<sup>er</sup> Juillet.

Des travaux plus ou moins importants seront sûrement à prévoir avant de pouvoir relouer.

Tous les conseillers seront invités prochainement pour une visite et avis sur les travaux à réaliser.

D'un point de vue budgétaire, les travaux devront être réalisés en 2021.

#### **Travaux de la salle des fêtes**

Grandement à cause du confinement les travaux ont pris du retard.

Il est demandé des devis pour des travaux non prévus :

Terrassement derrière la salle des fêtes pour l'accès des secours et confection d'une dalle pour la pompe à chaleur

Peinture dans la salle des fêtes : il avait été dit que les conseillers volontaires feraient la peinture mais cela s'avère trop important et pas réalisable

#### **Fête du 14 Juillet**

Au vu des conditions sanitaires et de la salle des fêtes non disponible, il sera proposé :

Dépôt d'une gerbe au monument aux morts

Verre de l'amitié dans la cour de la mairie

Remise de dictionnaires aux enfants qui rentrent au collège à la rentrée.

A la suite du verre de l'amitié, l'Association du Comité des Fêtes de Vavray le Grand, proposera de mettre à disposition un barbecue pour que chacun, s'il le souhaite, apporte son pique-nique et continue ainsi à partager un moment de convivialité